



IL FAUT BEAUCOUP DE COURAGE

POUR DÉNONCER LE HARCÈLEMENT SEXUEL LIÉ À LA TECHNOLOGIE

**33 % des femmes et
28 % des hommes**
ont déclaré ne pas avoir été
informés par leur employeur
sur la façon de reconnaître
le harcèlement et la
violence sexuels en
milieu de travail.

Statistique Canada (2020)

Le harcèlement sexuel comprend un éventail de comportements adoptés autant en personne qu'en ligne ou par l'entremise d'appareils électroniques. Les réunions virtuelles, les courriels, les appels téléphoniques, les médias sociaux et les autres moyens de communication électronique utilisés dans le milieu de travail sont assujettis aux mêmes protocoles de protection contre le harcèlement et la discrimination.

FAIRE PARTIE DE LA SOLUTION

Renseignez vous sur les mesures de soutien à votre disposition si vous croyez être ou connaissez une personne qui est victime de harcèlement.



MILIEUX DE TRAVAIL SÉCURITAIRES POUR TOUS : LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE